



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire**

snpespjj.fsu.sudouest@gmail.com

Madame la présidente,

En préambule, le SNPES-PJJ/FSU souhaite exprimer son profond soutien, et sa solidarité envers la population mahoraise durement touchée par le récent cyclone qui a frappé le département de Mayotte.

Aujourd'hui, c'est dans un contexte à la fois régional et national de plus en plus préoccupant que nous nous adressons à vous.

La nomination du nouveau gouvernement amène également son lot de mauvaises surprises, et vient alimenter des inquiétudes déjà bien trop présentes. Le maintien de Bruno Retailleau en tant que ministre de l'intérieur et la nomination de Gérald Darmanin au poste de garde des sceaux démontrent une volonté de laisser la part belle au tout sécuritaire. Leurs premières déclarations ne laissent planer aucun doute. Celles du nouveau garde des sceaux se disant favorable aux propositions « d'inverser l'excuse de minorité pour qu'elle ne soit plus à priori mais dans les mains du juge », et d'avoir des « comparutions immédiates pour les mineurs » soulèvent de grandes craintes

Les principes fondamentaux d'une justice équilibrée et respectueuse des droits sont clairement en danger.

Nous ne cesserons d'affirmer qu'un enfant qui commet un acte de délinquance est d'abord un enfant en danger. **La justice des mineur.e.s a aussi besoin d'être défendue dans sa dimension protectrice, et pour cela, elle a besoin de moyens et de considération, tant pour le public pris en charge que pour les professionnel.le.s.**

A l'inverse, les conditions de travail des professionnel.les de la PJJ continuent chaque jour de se dégrader face à des orientations politiques toujours plus éloignées des réalités du terrain, **un manque criant de moyens humains et matériels et des charges de travail qui ne cessent d'augmenter.**

En ce début d'année, nous tenons à vous présenter nos vœux ! Puisse cette nouvelle année être celle d'un véritable dialogue social où vous accorderez aux organisations syndicales une place à part entière, par exemple en leur permettant de construire avec vous l'ordre du jour des différents CSA et non pas celle d'une marionnette qui n'a comme latitude que de lire les documents préparatoires que vous avez décidé unilatéralement de porter à l'ordre du jour ! Celui d'aujourd'hui nous laisse pantois et montre une fois de plus le peu de crédit que vous accordez à cette instance. Comment comprendre que le bilan de la formation 2023 soit mis à l'ordre du jour en janvier 2025 ? Qu'est ce qui justifie un tel retard ?

Puisque l'heure est au bilan, voici celui que nous déplorons concernant la DIR sud-ouest en 2024 :

- Campagne brutale de non renouvellement de plusieurs dizaines de contrats à partir du mois de Juin.
- Ouverture de l'UEAJ d'Angoulême, le 1^{er} septembre 2023, toujours sans locaux depuis cette date !
- Une politique d'enfermement des mineur.e.s toujours plus intense comme réponse « éducative », alors que la création de centres éducatifs fermés (Bergerac et bientôt Rochefort ?) se fait à marche forcée, sans évaluation préalable sérieuse de ces dispositifs ni de leur coût ! C'est une vision rétrograde qui domine faisant de la vision sécuritaire l'alpha et l'oméga de votre politique éducative. La DIR sud-ouest est la région qui compte le plus grand nombre de CEF (public et associatif).

- Et pour finir l'année en beauté, vous mettez en place sans en informer les organisations syndicales une nouvelle campagne de suppression de postes, notamment en quartiers mineurs, à compter de janvier 2025 !

Vous l'entendez, sur la DIR sud-ouest, nos inquiétudes restent les mêmes et sont toujours aussi préoccupantes. Les équipes, sur de nombreux services, sont totalement exsangues et **nous continuons à tirer la sonnette d'alarme sur la réalité des conditions de travail des professionnel.le.s et d'accompagnement des mineur.e.s et de leurs familles.** Il y a plusieurs mois nous vous questionnions sur votre projet et l'ambition que vous portez pour la DIR sud-ouest. Les constats que nous faisons et les derniers signes que vous nous apportez depuis 1 an ne font qu'accentuer nos très vives inquiétudes : Démantèlement d'équipes, appauvrissement des espaces de réflexion et d'élaboration au bénéfice d'un unique rôle de contrôle hiérarchique à outrance. Cela a pour effet de réduire les missions « éducatives » à l'exécution de tâches prescrites par **des cadres préoccupés par leur problématique de « rentabilité » et non plus par les problématiques des jeunes pris en charge.** A cela s'ajoute les attaques des directions sur les droits aux jours fériés, sur le droit de grève, une gestion calamiteuse des heures supplémentaires et des congés et au final préjudiciable aux agents. De plus, la mise en avant par de nombreuses directions de l'obligation d'obéissance aveugle à leur hiérarchie creuse la tombe de l'autonomie technique et pédagogique des équipes, et dénature les espaces d'échanges comme de réflexions collectives. **Dans cette logique, nous rappelons que le principe de loyauté porté en étendard par la plupart des cadres, s'applique au service public, mais pas dans une relation directe à la hiérarchie.**

Ainsi, pour toutes ces raisons et dans l'attente d'actes et d'éléments allant dans le sens de nos revendications, nous ne siégerons pas aujourd'hui.

Les représentant.e.s SNPES-PJJ/FSU du CSA Sud-Ouest



Un plan
d'**URGENCE**
pour la P.J.J